

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 1^{er} Août 2011 à 20 heures 30

Date de convocation : 26/07/2011

Présents : Robert CANIFFI, Denis FALQUE, Philippe CHARBONNEL, Jean-Paul FERLIN, Richard BURGER
Joël CONY, Jean-Luc COTTE, Elisabeth GERMAIN

Absents excusés : Pascal DHERBEY, Thierry FARALDO

Secrétaire de séance : Elisabeth GERMAIN

1) DEGATS D'ORAGE DU 17 Juillet 2011 :

- Demandes de subventions auprès du Conseil Général de l'Isère et auprès de la Préfecture DETR pour remise en état du chemin rural du Port Laverne (devis estimatif s'élevant à 19 200.00 € HT)
Le Conseil Municipal décide de mettre en sécurité rapidement l'accès au Port Laverne.

2) AMENAGEMENT DU VILLAGE :

- Extension du projet du Côté Nord : présentation du devis estimatif s'élevant à 82 612€ HT € HT.
Le Conseil Municipal décide de donner une suite favorable à cette proposition.
- Le Conseil Municipal décide le transfert de l'intégralité des certificats d'économie d'énergie (CEE) au SEDI pour l'aménagement du cœur du village et autorise le Maire à signer la convention.
- Une convention doit être établie avec le Conseil Général pour les travaux de réfection de la chaussée (route départementale traversant le village). Le Conseil Municipal approuve cette convention et autorise le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

3) BÂTIMENT « FOITY » :

La signature de l'acte d'acquisition entre la Commune de Têche et la Succession Foity est prévue le 23 août prochain. Après consultation des organismes financiers pour l'obtention du financement, le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes propose les conditions les plus intéressantes.

Le Conseil Municipal confère toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour la réalisation de l'emprunt de 100 000€.

SEANCE LEVEE A 22H30